

PREPARATION AUX AGREGATIONS INTERNES DE LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES

1 Je suis enseignant·e je souhaite me présenter au concours de l'agrégation interne de lettres modernes ou classiques, quelles sont les conditions ?

Le concours vous est ouvert si vous êtes titulaire du CAPES et que vous exercez à temps plein depuis au moins cinq ans.

2 Je suis enseignant·e dans l'Académie de Grenoble, je désire passer l'agrégation interne de lettres modernes ou classiques

Adressez-vous au Rectorat (francoise.pernot@ac-grenoble.fr) pour vous inscrire au Parcours Académique de Formation (PAF) monté en partenariat entre l'université Grenoble Alpes et le Rectorat.

3 Je suis enseignant·e hors Académie de Grenoble, je désire passer l'agrégation interne de lettres modernes ou classiques

L'Université Grenoble Alpes vous permet de suivre une formation complète en distanciel. La formation est de 205 heures pour la préparation à l'écrit (pour le détail des enseignements voir la réponse à la question 4). Les frais d'inscription sont de 250 euros auxquels s'ajoutent 100 euros de contribution à la vie étudiante.

Les enseignants des académies limitrophes (Lyon et Clermont-Ferrand) peuvent aussi s'inscrire au Plan Académique de Formation de Grenoble et bénéficier de nos cours.

4 Je suis enseignant·e, je souhaite demander un congé de formation et j'aimerais connaître le nombre d'heures de préparation proposées par l'UGA

Si vous faites le choix de vous inscrire à la préparation de l'UGA, (en plus du Plan Académique de Formation pour les enseignant·es de l'académie de Grenoble), **le volume horaire pour la préparation de lettres modernes est le suivant :**

- 20 heures de cours de littérature par auteur au programme, pour l'écrit ;
- 18 heures de didactique lettres modernes, pour l'écrit ;
- 10 heures de cours de langue française par auteur au programme pour l'oral ;
- 28 heures de cours sur le programme de littérature comparée pour l'oral ;
- 9 heures de cinéma pour l'oral.

soit un total de 205 heures environ.

Pour l'agrégation interne de lettres classiques :

- 20 heures de cours de littérature française par auteur au programme, pour l'écrit ;
- 10 heures de version latine ou grecque pour l'écrit ;
- 10 heures de cours de langue française par auteur au programme pour l'oral ;
- 40 heures sur auteur latin ou grec pour l'oral.

soit un total de 159 heures.

5 Je suis enseignant·e , je souhaite préparer l'agrégation interne de lettres modernes ou de lettres classiques, mais j'occupe un poste à plein temps et je n'ai pas obtenu de congé de formation, cela est-il possible ?

Oui, car la formation est proposée à la fois **en présentiel** et **à distance**. Une partie des cours a lieu le mercredi, parfois le samedi et pendant la première semaine des vacances de Toussaint et de février.

Tous les cours sont proposés à la fois en distanciel synchrone (par visioconférence) et sous forme d'enregistrements mis à disposition sur une plateforme E-formation (de type Moodle) réservée aux candidats inscrits, ce qui vous permet de les consulter chez vous, au rythme et aux heures que vous voulez. Cette même plateforme donne également accès à de la documentation écrite liée aux cours ainsi qu'à un forum de questions/réponses permettant aux candidats à distance d'être guidés tout au long de leur préparation. Tout candidat inscrit même à distance peut bien sûr venir assister aux cours en présentiel aux jours/horaires où il est disponible.

6 Quand commence la préparation aux agrégations internes de lettres modernes et classiques ?

Une première réunion est organisée mi-juin à distance ou en présentiel, pour expliquer le fonctionnement de la formation et des conseils de travail pendant l'été sont envoyés aux candidats. Des heures de didactique sont proposées durant l'été (une séance début juillet et deux journées fin août), puis la préparation aux écrits commence au début du mois de septembre jusqu'aux vacances de Noël.

7 Quelles sont les épreuves à l'agrégation interne ?

Vous trouverez toutes les réponses sur le site du ministère :

Agrégation interne de lettres classiques : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-interne-et-du-caerpa-section-lettres-classiques-976>

Agrégation interne de lettres modernes : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-interne-et-du-caerpa-section-lettres-modernes-979>

PREPARATION A L'AGREGATION EXTERNE DE LETTRES MODERNES

1 Puis-je m'inscrire à la préparation aux concours ?

Le concours est ouvert aux citoyens français et européens. Vous devez être titulaire d'un master 2 au moment de résultats de l'admissibilité (ce qui signifie que vous pouvez préparer le master 2 et l'agrégation en même temps, même si ce ne sont pas les meilleures conditions pour réussir le concours).

2 Combien d'heures offre votre formation ?

- **Préparation aux épreuves écrites (de début septembre à fin janvier)**
- Cours de littérature sur les auteurs au programme : 10 séances de 2 heures par auteur (120h) ;
- Cours de littérature comparée : 32 heures pour le nouveau programme et 28h pour le programme reconduit ;
- Cours d'ancien français (32 séances de 2 heures : 64h) ;
- Cours de grammaire et stylistique sur les textes au programme : 10 heures par auteur : 50h).

Soit un total de 274 heures

Préparation aux épreuves orales (de la mi-mars à fin mai)

- Entraînement à l'épreuve dite « improvisée », explication littéraire d'un texte français pris hors du programme (commence en septembre)
- Cours et exercices d'entraînement à l'explication de texte, au commentaire de textes et à la leçon sur les œuvres au programme et hors programme ;
- Interrogations collectives et individuelles des candidats admissibles dans les conditions exactes du concours.

Quand commence la formation ?

La formation à l'écrit se déroule de septembre à fin janvier. Les cours commencent la première semaine de septembre. Il est conseillé aux candidats et candidates d'avoir lu tout le programme avant. Une réunion de présentation est proposée à la mi-juin, et des conseils de travail et de lecture sont envoyés début juillet au plus tard aux candidats

La formation à l'oral se déroule de mi-mars à fin mai.

La préparation à l'agrégation externe de l'UGA est-elle sélective ?

Non elle n'est pas sélective, mais le nombre de places est limité à 45. Il est donc conseillé de vous inscrire dès que vous êtes décidé.e.

Quand et comment se déroulent les inscriptions ?

Déposez votre candidature sur la plateforme de l'UGA "e-Candidat" entre le 1er avril et le 31 août 2026.

<https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/ecandidat/#!accueilView>

- Chaque candidat doit aussi s'inscrire individuellement au concours. Cette inscription doit être enregistré auprès du Ministère entre septembre et octobre 2026 : <https://www.education.gouv.fr/concours-etrecrutements-99944>

Puis-je suivre la formation en distanciel ?

Oui, c'est là une des spécificités de notre formation à Grenoble : nous proposons une préparation complète à l'agrégation externe de Lettres modernes (épreuves écrites et orales) soit en présentiel sur le site de Grenoble soit en distanciel.

Tous les cours sont proposés à la fois en distanciel synchrone (par visioconférence) et sous forme d'enregistrements mis à disposition sur une plateforme E-formation (de type Moodle) réservée aux candidats inscrits, ce qui vous permet de les consulter chez vous, au rythme et aux heures que vous voulez. Cette même plateforme donne également accès à de la documentation écrite liée aux cours ainsi qu'à un forum de questions/réponses permettant aux candidats à distance d'être guidés tout au long de leur préparation. Tout candidat inscrit même à distance peut bien sûr venir assister aux cours en présentiel aux jours/horaires où il est disponible.

Préparez-vous à l'agrégation externe spéciale pour les docteurs ?

Oui, il est possible de la préparer à Grenoble, nous proposons des exercices adaptés à ce concours spécifique.

Combien coûte votre formation ?

Les frais d'inscription sont de 250€ au pour l'année 2026-2027. Il faut y ajouter les frais de Contribution Vie Étudiante (100€).

Quel suivi offrez-vous aux candidats :

Tout au long de l'année, vous pourrez entrer en contact avec les enseignants pour un suivi personnalisé. Ils pourront répondre à vos questions et corrigeront les travaux que vous leur rendrez.

Un concours blanc est organisé début janvier.

Quelles sont les épreuves à l'agrégation externe de lettres modernes ?

Vous trouverez toutes les réponses sur le site du ministère :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-lettres-modernes-928>

Préparez-vous à l'agrégation externe de lettres classiques :

Non pas pour le moment.

Préparez-vous à l'agrégation externe de grammaire :

Non pas pour le moment.

Je désire passer la version d'allemand (ou d'italien ou d'espagnol), préparez-vous à cette épreuve ?

Non, nous n'offrons une préparation qu'à la version de langue anglaise.